

Pôle attractivité et urbanisme durable
 Direction urbanisme et foncier
 Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_376 SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2023

44 - COMMODATS SUR LE TERRITOIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

La commune de Cherbourg-en-Cotentin est propriétaire de nombreux terrains sur son territoire. Certains ont été acquis en attente d'aménagement, d'autres pour leur intérêt naturel et environnemental. Afin de valoriser ces parcelles, et de réduire leurs dépenses d'entretien, la commune gère certaines de ces parcelles au travers de commodats et de conventions de mise à disposition à divers exploitants agricoles par le biais de la SAFER de Normandie.

La commune possède plusieurs parcelles sur la ZAC Grimesnil-Monturbert qui n'ont pas encore fait l'objet d'un aménagement. Depuis quelques années, Mesdames Claudine ADE et Marianne GOURBESVILLE sont bénéficiaires d'un commodat consenti par la collectivité à leur profit en vue de l'exploitation de ces terres.

Il s'agit plus précisément des parcelles suivantes, qui représentent une surface totale de 18,96 ha.

Tableau n° 1

Occupantes	Parcelles		Surfaces
<i>Mme Marianne GOURBESVILLE</i>	383 AN	19	15 365 m ²
	383 AN	20	5 947 m ²
	383 AN	269	5 266 m ²
	383 AN	7	9 020 m ²
	383 AN	8	8 380 m ²
	383 AN	13	4 300 m ²
<i>Mme Claudine ADE</i>	383 AN	49	6 030 m ²
	383 AN	266	2 297 m ²
	383 AN	4	7 115 m ²
	383 AN	5	7 505 m ²
	383 AN	255	2 065 m ²
	383 AN	256	6 303 m ²
	383 AN	6	9 398 m ²
	383 AX	530	9 850 m ²
	383 AX	118	8 890 m ²
	383 AX	444	3 444 m ²
	383 AX	99	10 220 m ²
	383 AX	100	7 710 m ²
	383 AX	165	9 935 m ²
	383 AX	121	12 450 m ²
	383 AX	122	8 840 m ²
	383 AX	525	8 348 m ²
	383 AX	527	7 475 m ²
	383 AX	123	5 960 m ²
383 AX	134	7 530 m ²	

Les commodats au bénéfice de Mesdames ADE et GOURBESVILLE arrivant à leur terme au 31 décembre 2023, il convient de les renouveler pour l'année 2024. En effet, lesdites parcelles ne seront pas aménagées l'année prochaine donc la collectivité n'a pas besoin d'en retrouver la jouissance d'ici la fin du prochain renouvellement proposé à la validation du conseil municipal.

Aussi, la commune possède également d'autres parcelles sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin qui sont confiées en commodat à plusieurs occupants afin de réduire au maximum les dépenses d'entretien de ces espaces (tonte, débroussaillage). Il s'agit plus précisément des parcelles suivantes, qui représentent une surface totale de 18,01 ha :

Tableau n° 2

Occupants	Commune déléguée	Lieu-dit	Parcelles	Surfaces	
<i>M. Michel MESNIL</i>	Cherbourg-Octeville	Le Loup Pendu	383 AW	255	1 090 m ²
			383 AW	6	4 960 m ²
<i>M. Bernard GAUMAIN</i>	Cherbourg-Octeville	Le Loup Pendu	383 AW	184	5 175 m ²
			383 AW	185	11 m ²
<i>M. Dominique MOUCEL</i>	Cherbourg-Octeville	Le Loup Pendu	383 AW	4	1 790 m ²
			383 AW	5	6 750 m ²
<i>M. Franck BOUGUENNEC</i>	Cherbourg-Octeville	Le Loup Pendu	383 AW	326	926 m ²
<i>M. Julien LAIGNEL</i>	Tourlaville	Cimetière	602 AK	80	5 907 m ²
			602 AK	67	488 m ²
			602 AK	166	8 478 m ²
<i>M. Xavier SANSON</i>	Querqueville	Boulevard de la Hague	416 AB	78	75 000 m ²
		Manoir de la Coquerie	416 AE	20	3 998 m ²
416 AE	243		10 718 m ²		
<i>M. Vincent LECOUTURIER</i>	Querqueville	Boulevard de la Hague	416 AB	112p	32 500 m ²
<i>M. Benoît LAVAGNINI</i>	La Glacerie	Le Bas des Traînes	203 D	754	3 796 m ²
			203 D	755	1 370 m ²
		Hameau Baudet	203 AH	260	1 820 m ²
<i>Mme Sandrine DUQUESNE</i>	La Glacerie	Vallée de Crèvecoeur	203 AO	243	11 272 m ²
<i>Mme Corinne ESTACE</i>	Equeurdreville-Hainneville	Pont de la Bonde	173 CC	74	4 094 m ²

Ces commodats arrivant à terme le 31 décembre 2023, il convient de les renouveler pour l'année 2024, ceux-ci étant renouvelables une fois par tacite reconduction pour une année.

Par ailleurs, la commune historique d'Equeurdreville-Hainneville avait consenti un commodat à Monsieur Jean-Charles MACÉ pour une partie d'environ 250 m² de la parcelle 173 BX 155 sise à l'arrière de sa propriété, en hauteur du chemin rural du Val l'Abbé.

Depuis la création de la commune nouvelle au 1er janvier 2016, aucune régularisation du contrat au nom de la commune de Cherbourg-en-Cotentin, et au bénéfice de M. MACÉ, n'est intervenue, bien qu'il occupe toujours cette parcelle communale.

Ainsi, il convient de régulariser cette occupation à titre gratuit, pour une nouvelle durée de 3 années avec prise d'effet au 1er janvier 2024 et ce, jusqu'au 31 décembre 2026.

Le conseil municipal est invité à :

- renouveler les commodats conclus avec Mesdames ADE et GORBESVILLE pour les parcelles figurant au tableau n°1 ci-dessus se trouvant dans la ZAC Grimesnil-Montubert et ce, pour une durée d'une année, du 1er janvier au 31 décembre 2024 ;
- renouveler les commodats conclus avec les occupants des parcelles figurant au tableau n°2 ci-dessus du 1er janvier au 31 décembre 2024, ceux-ci seront renouvelables une fois par tacite reconduction pour une année ;
- conclure un commodat portant sur une partie de la parcelle 173 BX 155, avec Monsieur Jean-Charles MACE et pour une durée de 3 années, qui prendra effet au 1er janvier 2024 et ce, jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer lesdits commodats.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h51		Nombre de votants : 55	
Pour : 52	Contre : 0	Abstentions : 3 Gilbert LEPOITTEVIN Valérie VARENNE Karine HUREL	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 6 décembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 47

Date de la convocation et de son affichage : 30 novembre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le six décembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 30 novembre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire Bertrand HULIN jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Nouredine à son départ 19h53) - BOUSSELMAME Nouredine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (arrivée 17h32) - HAMON-BARBÉ Françoise (arrivée à 17h55) - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire Bernard BERHAULT jusqu'à son arrivée 19h34) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h37) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire Eddy SAGET à son départ 20h08) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUILLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire TARIN Sandrine jusqu'à son arrivée 19h) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert à son départ 18h04 jusqu'à son retour 20h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas (départ 20h20).

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Jean a donné procuration à PECORARO Yvonne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à AMBROIS Anne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HÉBERT Karine a donné procuration à HÉRY Sophie
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

RENOUVELLEMENT COMMODATS

TERRITOIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

- **M. MESNIL Michel - Commune déléguée de Cherbourg-Octeville - Parcelles 383 AW 6 et 255**



- **M. GAUMAIN Bernard - Commune déléguée de Cherbourg-Octeville - Parcelles 383 AW 184 et 185**



- **M. MOUCEL Dominique - Commune déléguée de Cherbourg-Octeville - Parcelles 383 AW 4 et 5**



- **M. BOUGUENEC Franck - Commune déléguée de Cherbourg-Octeville - Parcelle 383 AW 326**



- **M. LAIGNEL Julien – Commune déléguée de Tourlaville – Parcelles 602 AK 67, 80 et 166**



- **M. SANSON Xavier – Commune déléguée de Querqueville – Parcelles 416 AB 78, 416 AE 20 et 243**





- **M. LECOUTURIER Vincent** – Commune déléguée de Querqueville – Parcelle 416 AB 112



- **M. LAVAGNINI Benoit – Commune déléguée de La Glacière – Parcelles 203 D 754, 755 et 203 AH 260**



- **Mme DUQUESNE Sandrine – Commune déléguée de La Glacière – Parcelle 203 AO 243**



- **Mme ESTACE Corinne – Commune déléguée d’Equeurdreville-Hainneville – Parcelle 173 CC Z4**



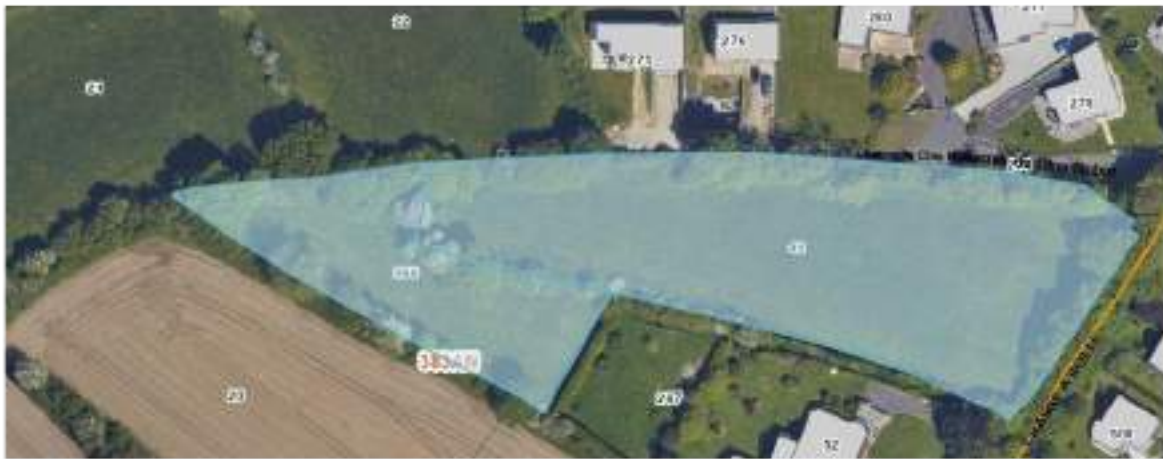
- **Mme GORBESVILLE Marianne – ZAC Grimesnil-Monturbert – Parcelles 383 AN 19, 20, 269, 7, 8 et 13**



- **Mme ADE Claudine – ZAC Grimesnil-Monturbert – Parcelles 383 AN 4, 5, 6, 255 et 256**



- **Mme ADE Claudine - ZAC Grimesnil-Monturbert - Parcelles 383 AN 49 et 266**



- **Mme ADE Claudine - ZAC Grimesnil-Monturbert - Parcelles 383 AX 99, 100, 118, 121, 122, 123, 134, 165, 444, 525, 527 et 530**



- **M. MACE Jean-Charles - Les Hauts du Fay - Parcelle 173 BX 155p**

